

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE STE-NATHALENE DU 07 DECEMBRE 2015 A 20H00

Présidé par Jean-Michel PERUSIN, Maire.

Présents : Jean-Michel PERUSIN - Jean-François MARTINET - Brigitte AUDOUARD - Francis PAPONIE - Frédéric TACHE - Dominique CHEYROU - Chantal DESPLAT - Bertrand ROUQUIE - Monique DUBOST - Alexandre COUDERC - Serge KOLESNIKOFF - Guy FIGAROLI - Nathalie CHAPOULIE.

Excusées : Aurélie MERCIER - Catherine COMBROUX.

Secrétaire de séance : Bertrand ROUQUIE.

o o o o o

POINT SUR LA FUSION DES RPI (Ecoles)

F. TACHE expose qu'un désaccord étant intervenu entre les différents maires, le projet de RPI tel qu'indiqué lors du dernier conseil municipal n'est plus d'actualité, les communes de Prats-de-Carlux et Ste-Nathalène ayant été écartées du projet. Le Maire de Simeyrols souhaite se joindre à notre RPI.

Une réunion aura lieu **jeudi 17 décembre 2015 à 18H30 à la mairie de Ste-Nathalène** entre les Maires et intervenants des communes de Ste-Nathalène, Prats-de-Carlux, Saint-Vincent-Le-Paluel et Simeyrols.

POINT SUR LA CONVENTION DE PARTENARIAT CLSH A COMPTER DU 01/01/2015

Les communes de Saint-Vincent-Le-Paluel et Proissans ont donné leur accord. La commune de Prats-de-Carlux a fait effectuer quelques modifications et précisions à la convention initiale. Cette dernière est en cours de signature par l'ensemble des partenaires.

POINT SUR LE PROJET DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMMUNES DE STE-NATHALENE ET ST-VINCENT-LE-PALUEL

Une réunion a eu lieu chez Mme la Sous-Préfète. Le projet de rapprochement entre ces 2 communes est actuellement gelé.

PROJET D'ACHAT SUR LA PROPRIETE DE MME GALLIENNE

JM PERUSIN indique que quatre associés spécialisés dans les résidences seigneuriales (L'ORANGERIE - groupe immobilier à Puyricard - 13), souhaitent acheter la propriété de Mme GALLIENNE afin d'y implanter 132 appartements T2 (110 à la vente et 22 en location). Un bâtiment central serait pré-équipé en EHPAD.

Ce projet ambitieux, dont les appartements seraient occupés uniquement par des seniors, nécessite la validation de plusieurs points :

1 - accord écrit de la propriétaire, Mme GALLIENNE, ainsi que des ayant-droits, concernant le devenir de sa propriété par rapport au projet présenté ;

2 - si obtention de cet accord écrit : procédure de modification de la carte communale de Ste-Nathalène (durée : quelques mois), la zone étant inconstructible : la CCSPN ayant la compétence urbanisme, cela nécessite un vote en conseil communautaire. Les frais de prise en charge de cette modification incomberaient à la CCSPN.

3 - réalisation d'un bilan eau potable / électricité...

Un courrier va être fait à Mme GALLIENNE pour recueillir son sentiment.

AVANCEMENTS DE GRADE 2016 DU PERSONNEL

Pour 2016, trois avancements de grade sont proposés :

- 1 emploi d'adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 01/11/2015 (cantonnier)
- 2 emplois d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe à compter du 01/01/2016 (cantinière) et 01/09/2016 (agent CLSH / bibliothèque).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces avancements de grade

CNP ASSURANCE 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconduit le contrat d'assurance CNP relatif à la protection sociale des agents pour 2016.

QUESTIONNAIRE URBANISME

La synthèse de tous les questionnaires remplis a été présentée à l'ensemble des Maires lundi 30/11/15. Cette dernière nous parviendra en mairie. Elle sera présentée en conseil communautaire pour adoption du projet, avant le lancement du PLUi dont l'élaboration prendra 3 ans.

APPROBATION DU RAPPORT CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « Elaboration des documents d'urbanisme »

Le rapport de cette commission est présenté au conseil par JF. MARTINET. Le choix de la commission est de ne pas modifier les attributions de compensation. Aussi, les règles de majorité sont modifiées : pour être adopté, le rapport doit être approuvé par la majorité des 2/3 du conseil communautaire qui doit se réunir le 14/12/15, et l'unanimité des conseils municipaux.

Les frais supplémentaires concernant l'urbanisme seront pris en charge par la CCSPN. A l'unanimité des présents, le conseil municipal approuve ce rapport.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

SDE24

JF. MARTINET indique que tous les syndicats départementaux de la Région Aquitaine se sont groupés pour réaliser un appel d'offres concernant la fourniture d'électricité. Les prix proposés sont en baisse de 12 % pour le chauffage et 8 % pour l'électricité, et devraient permettre à la commune de faire quelques économies.

SIAEP

Un projet de fusion des syndicats d'eau potable imposé par la modification de la loi NOTRe votée récemment a été présenté aux élus du syndicat d'eau potable. Nous fusionnerons avec 4 autres syndicats environnants (SIAEP de ST VINCENT LE PALUEL / CARLUX / VEYRIGNAC / VITRAC et LA VALLEE DU CEOU) - proposition n° 22 du Syndicat Départemental au Préfet.

Ce projet a été accepté par notre syndicat. Il s'agit là d'un moyen pour conserver la maîtrise des choix de notre distribution d'eau potable.

SICTOM

B. AUDOUARD indique que les syndicats ont voté contre la fusion avec d'autres syndicats d'ordures.

Par ailleurs, le prix du traitement des sacs noirs va augmenter. Il serait judicieux de reconsidérer le nombre de points de ramassage pour limiter les frais, et que chacun améliore son tri pour éviter une forte augmentation de la taxe d'ordures ménagères.

Une réunion concernant le bilan de l'été 2015 et l'organisation du service de collecte des ordures ménagères sur la CCSPN pour 2016 est prévue le 22/12/15 à 18H à la Borne 120.

QUESTIONS DIVERSES

- La ligne de trésorerie souscrite auprès de la C.E. en janvier 2015 de 30 000 € a été remboursée le 01/12/15.
- Le Petit Nadalénois va sortir dans le courant de janvier 2016 ; merci d'envoyer vos articles, compte rendus, photos en mairie ou à Serge Kolesnikoff (ne pas faire de mise en page).
- D. CHEYROU sollicite une personne au sein du conseil municipal susceptible de le remplacer pour sonner les cloches en cas d'absence de sa part (à former).
- F. PAPONIE émet la suggestion que des membres du conseil municipal repeignent la salle des fêtes pour la « relooker ».
- Devis ERCTP changement de vanne de la station d'épuration : notre assureur GROUPAMA va être sollicité.
- ENEA : une réunion a eu lieu à Ste Nathalène sur un projet de restructuration et renforcement des berges du ruisseau.
- Une délibération est prise pour approuver le planning et la tarification du CLSH ouvert à Noël du 21 au 24 décembre.
- Une délibération est prise autorisant le Maire à signer 2 conventions avec l'ATD (mise en place de sa plateforme et adhésion au certificat électronique 2 étoiles STELA) et la convention ACTES (mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités territoriales) avec la Préfecture, ce au 01/03/2016 : dans le but d'une dématérialisation totale des actes administratifs et budgétaires.

La séance est levée à 22H00.

La date du prochain conseil municipal n'a pas été déterminée (vers la mi-janvier 2016).